

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

CENTRE NAUTIQUE ITINÉRANT NATURAL ADVENT

Le fonctionnement de Natural Advent

- Les moniteurs sont titulaires de BPJEPS et IKO
- L'école est ouverte de mars à novembre suivant les conditions météorologiques.
- Des sessions de perfectionnement à la carte sont possibles sur réservation de Décembre à Février en fonction des conditions météo et de la disponibilité du moniteur (pratiquants autonomes uniquement).
- L'école propose plusieurs gammes de cours sur plusieurs supports, se référer au site www.natural-advent.fr

L'organisation

- Le rendez-vous se fait sur différents sites en fonction des conditions météorologiques. Une confirmation vous est transmise la veille au soir par SMS pour préciser le lieu et l'heure du rendez-vous.
- Les pratiquants majeurs et mineurs attestent de l'aptitude à s'immerger et à nager au moins 50 M, à défaut d'attestation, le pratiquant peut être soumis à un test.
- Toute arrivée tardive ou départ anticipé ne fera pas l'objet d'un rattrapage aussi bien au niveau des horaires que financier.
- Le responsable technique qualifié (moniteur) est le seul responsable du lancement ou de l'annulation du cours.

Les cours

- Un briefing sécurité / déroulement du cours est réalisé en début de séance. **Les consignes qui y sont présentées doivent être respectées tout au long du cours :**
 - Les risques et dangers de la pratique de l'activité nautique concernée,
 - Le circuit des stagiaires pour les exercices,
 - La distance minimale entre les stagiaires,
 - La zones de pratiques définies par le moniteur sur le sable et en mer.

Tout refus des consignes du moniteur sera suivi de l'annulation sans remboursement du cours.

- Le responsable technique qualifié (moniteur) est le seul responsable de l'annulation anticipée de la séance en fonction de l'évolution des conditions météo.
- Tout élève s'engage à être sobre et ne doit pas avoir consommé de substances illicites.

Assurances

Le sports nautiques sont des disciplines sportives de plein air dite en environnement spécifique. Les stagiaires sont informés de la relative dangerosité de cette activité et de la nécessité d'être couvert en cas d'accident, entre eux, seul, ou avec d'autres pratiquants.

- Conformément au code du sport, l'école est assurée en Responsabilité Civile. Cette assurance n'intervient qu'en cas de défaillance avérée du moniteur. Elle n'entre pas en compte en cas de prise de risque inconsidérée, de non-respect des consignes et des règles de sécurité énoncées lors du briefing d'avant cours.
- Un certificat médicale d'aptitude à la pratique du sport nautique choisi doit être apporté le premier jour ou lors du premiers cours pour les stages.

Les Notices d'informations sont disponibles en ligne (pdf consultable lors du processus d'information et de réservation : www.natural-advent.fr et sur les remorques et. Véhicules de Natural Advent.

Droits à l'image

- Les moniteurs de l'école Natural Advent filment et/ou photographient vos exploits. Vous autorisez l'école itinérante Natural Advent à publier ces données (en direct ou pas) sur les réseaux sociaux ou sur le site de l'école à des fins pédagogiques et/ou commerciales.

Le matériel utilisé

- L'équipement, le matériel collectif et individuel fournis par Natural Advent sont conformes à la réglementation en vigueur et correctement entretenus.
- Le responsable technique qualifié s'assure périodiquement de l'état du bon entretien des équipements individuels et collectifs. Un cahier du matériel est à la disposition des stagiaires.
- En cas de perte ou de dégradation du matériel pour non-respect des consignes, celui-ci vous sera facturé selon le barème suivant :

Matériel	Réparation	Destruction / Perte
Aile de Kite Surf gonflable	100 €	650 €
Aile de Kite Surf Caissons Fermés / Ouverts	100 €	500 €
Planche Twin Tips	100 €	500 €
Planche Surf Directionnelle	100 €	500 €
Planche Sup Gonflable	100 €	500 €
Planche Windsurf	100 €	1500 €
Voile de Windsurf	100 €	300 €
Mat de Windsurf		300 €
Kayak de mer	100 €	600 €
Pagaie		50 €
Foil	150 €	800 €
Harnais	50 €	150 €
Combinaison	30 €	150 €
Casque		50 €
Gilet		60 €
Chaussons néoprène	10 €	35 €
Gants	5 €	25 €
Radio		300 €

Tous les documents suivant sont disponibles affichés sur les remorques et véhicules du club Natural Advent.

- Le règlement intérieur.
- La déclaration d'établissement.
- Les diplômes et permis.
- Les cartes professionnelles.
- L'attestation d'assurance (RC).
- Le tableau d'organisation des secours avec les numéros et les conseils de secours.
- Les zones de navigation.
- La grille des tarifs.

Natural Advent
IMPRINT EXPERIENCES

